

BEAUX-ARTS DE PARIS

**FILIÈRE  
FRESQUE &  
ART EN SITUATION**

2025-2026





Montage in situ de *Tourne Sol*, installation collective, WE LOVE GREEN, Vincennes, 2024

Visite au Centre Pompidou - Metz, Katharina Grosse, *Déplacer les étoiles*, 2024



# PRÉSENTATION

Pour sa 4<sup>e</sup> édition, la filière « Fresque & Art en situation » des Beaux-Arts de Paris lance son appel à candidatures ouvert à une quinzaine d'artistes. Cette formation est accessible dès bac + 3 aux personnes titulaires d'un DNA, licence en arts plastiques, DNMADE, DNSEP.

Formation professionnalisante d'une année, elle permet de travailler de façon privilégiée avec des artistes œuvrant in situ et des intervenant-es extérieur-es, expert-es dans les différents domaines de l'art dans l'espace public. Elle propose un enseignement théorique et pratique tout en encadrant des projets de commande aux étudiant-es proposés par des partenaires privés et publics.

La filière « Fresque & Art en situation » couvre un large spectre de techniques, des plus innovantes aux plus traditionnelles, pour une exploration diversifiée des enjeux d'un art qui appartient de plain-pied à l'espace public.

Les interventions artistiques dans les contextes les plus variés (qu'ils soient patrimoniaux, naturels, urbains, numériques, dans des territoires sensibles ou en transformation) sont au cœur de cet enseignement. La formation est irriguée à la fois par les questions artistiques, techniques, juridiques et financières posées par l'art en situation, mais aussi par l'ancrage dans l'histoire de l'art et les enjeux sociétaux soulevés par ces pratiques.

## LE LIEU

L'atelier Fresque est la base d'accueil de la filière. Certaines séances ont lieu à l'extérieur (repérages *in situ*, visites d'ateliers de production, visites de chantier, etc.). L'atelier est parallèlement le lieu de l'enseignement technique en cursus général (les jeudis et vendredis).

# FORMATION

## OBJECTIFS

Former un groupe d'étudiant·es artistes à la création en situation urbaine, patrimoniale, rurale ou naturelle, spécifique à un lieu ou à grande échelle. Former aussi à la commande, qu'elle soit publique ou privée, à travers l'histoire et dans ses développements les plus récents.

4 axes de recherches et de pratiques sont abordés chaque mois :

- Artistique / théorique / historique
- Territoires / institutions / commanditaires
- Production (questions juridiques, administratives, budgétaires)
- Technicités (art mural, installation, sculpture, projection, performance, 3D/VR, etc.)

## COMPÉTENCES TRANSMISES

- Initiation à la création et la pratique d'un art contextuel (prenant en compte le lieu, l'architecture, le patrimoine, les territoires, les acteurs et les publics, l'environnement, etc.)
- Connaissance des acteurs et des procédures administratives et juridiques, des dispositifs de commandes d'œuvres (1% artistique, commande publique et commande privée, manifestations / biennales, etc.)
- Production technique d'œuvres *in situ*
- Études de sites, de territoires, des contextes et des nouvelles pratiques d'exploration territoriale et d'urbanisme culturel
- Documentation, médiation, médiatisation et conservation des œuvres d'art dans l'espace public

## LES + DE LA FORMATION

- Terrains d'interventions multiples : social (résidences, hôpitaux), historique (monuments), urbain (urbex, architecture), naturel (paysage), œuvres éphémères ou pérennes, etc.
- Formations techniques diversifiées (3D/VR, échafaudages, matériaux recyclés et recyclables, bureautique, son, etc.)
- Rencontres privilégiées avec des artistes, des commissaires, des institutions, des professionnels
- Études sur le terrain (voyage d'études en France ou à l'étranger, repérages et études de sites, montage / démontage d'œuvres *in situ*)
- Application directe des enseignements à travers la réalisation ou le suivi de projets de commandes avec des partenaires, « en situation réelle » ou grandeur nature
- Accompagnement personnalisé

## **INTERVENANT-ES 2024-2025**

- Virginie Pringuet, responsable de la filière
- Artistes : Stéphane Thidet, Charlotte Imbault, Bertrand Planes, Rémy Héritier, Sarah Fauguet, Alexandre Perigot
- Théoricien-nes et historien-nes de l'art : Hervé-Armand Bechy, historien de l'art public, Philippe Bettinelli, conservateur du patrimoine, Anne Volvey, géographe
- Architectes, paysagistes et ingénieurs : Pierre Guyot, Grégoire Cartillier
- Urbanisme culturel et direction artistique : Gaël Charbau, directeur artistique de la manifestation « Un été au Havre », Pascal Yonet, Vent des Forêts, David Moinard, directeur artistique, Thomas Delamarre, directeur du Centre d'art MACGP (Lot)
- Questions juridiques, économiques, administratives : Cabinet GIDE, Delphine Toutain, Yvannoé Kruger (Poush) et Claire Cousin (Manifesto)
- Direction technique et agence de production : Ateliers Puzzle, Atelier Delta
- Commanditaires et institutions : Charles Aubin (Performa & Centre Pompidou / New York), Cristina Marchi, cheffe du pôle commande artistique de la Direction générale de la création artistique (DGCA) au ministère de la Culture, Ann Stouvenel (Arts en résidence, CNEAI)

## **PARTENAIRES PÉDAGOGIQUES**

Fondation Anouk, Hôpital Georges Pompidou, La Villette, Ville de Metz, Galerie des Jours de Lune, Groupement d'œuvres sociales de Belleville.

## **DIPLÔME**

La formation est sanctionnée par un diplôme d'établissement « Filière Fresque & Art en situation ». Cette formation est hors cursus LMD et n'ouvre aucun droit à bourse.

## **PARTENAIRES**

La filière bénéficie du soutien de la Fondation Gecina, Vedettes de Paris, l'Apes/groupe Action Logement, RM Yachts et la Compagnie de Phalsbourg.



Atelier fresque, Beaux-Arts de Paris

Installation *Tourne Sol* avec la participation de Nicolas Schneider et Lucie Devoille, Festival WE LOVE GREEN, Vincennes, 2024





Montage de *Tourne Sol*, WE LOVE GREEN, Vincennes, 2024

# PÉDAGOGIE

## Interventions d'expert-es

Les lundis et/ou mardis, de 10h à 13h et/ou de 14h à 16h, un ou deux intervenant-es partagent leurs savoirs et leur expérience avec les étudiant-es :

- Artistes, théoricien·nes, commissaires, chercheur·euses
- Professionnel·les affilié·es à des structures ou événements partenaires
- Professionnel·les spécialisé·es (architectes, ingénieur·es, urbanistes, paysagistes, avocat·es, conservateur·ices et restaurateur·ices du patrimoine, directeur·ices techniques, régisseur·euses, etc.)
- Commanditaires (institutions, entreprises, événements et manifestations artistiques)

Trois grandes phases structurent l'année et permettent d'explorer la diversité des savoirs et savoir-faire selon trois temporalités : avant, pendant et après la création des œuvres en situation.

- **AVANT**

**Octobre à décembre** : phase initiale du projet artistique et culturel (appel d'offre, cahier des charges, rétroplanning, réunions publiques, partenariat / mécénat, questions juridiques, permis, études, simulations, budgets prévisionnels, etc.)

- **PENDANT**

**Janvier à avril** : moment de la création, de la production, du contrat de commande, du calendrier de suivi puis du montage sur site de l'œuvre, de la réception d'une œuvre par ses commanditaires, par le public, etc.

- **APRÈS**

**Mai à juin** : comment « vit » une œuvre dans l'espace public après son inauguration ? Sont étudiées la maintenance, la documentation, la communication ou encore les questions de médiatisation et de patrimonialisation.

**Juin à septembre** : expositions des réalisations in situ, mise en œuvres des commandes, stages.



## Les études de cas, micro-projets, macro-projets

Les mercredis (de 10h à 12h et/ou de 14h à 16h) sont dédiés à la conception, à l'écriture et à la production des projets qui seront présentés à l'atelier et/ou hors-les-murs (macro-projets). Les étudiant-es travaillent seul-es ou en binôme, avec les professionnel-les invité-es, la coordinatrice de la filière et en collaboration avec les équipes des Beaux-Arts de Paris, à l'élaboration conceptuelle et pratique de commandes (par exemple un appel à projets des Beaux-Arts de Paris) ou de projets personnels pour un ou plusieurs sites.

Un ensemble de micro-projets sont élaborés et réalisés (esquisses, maquettes, prototypes, études techniques et juridiques, études de sites, plans, cartographies, carnets de recherche, budgets, contrats, etc.) afin de réaliser le macro-projet qui pourra prendre la forme d'une ou plusieurs créations *in situ* (sur les murs de l'ateliers, dans l'enceinte de l'École ou dans le cadre d'une commande extérieure hors-les-murs).

## IMMERSION PROFESSIONNELLE

Des **chantiers participatifs** autour de créations, montages et démontages, restaurations d'œuvres *in situ* sont favorisés au sein de la filière. Ils s'organisent en partenariat avec des structures publiques ou privées et des manifestations reconnues dans le domaine de la création et de l'espace public.

Des **stages conventionnés** peuvent également être suivis, dans une institution, structure artistique ou culturelle, ou une entreprise.

L'un comme l'autre doivent représenter un temps cumulé d'au moins deux mois à temps plein.

## ÉVALUATION

La participation aux séances, la réalisation d'un micro et d'un macro-projet et la participation à un chantier participatif ou à un stage sont obligatoires.

En fin de cursus, pour la validation de la formation, la soutenance d'un micro et d'un macro-projet ou d'un rapport de stage ou d'expérience professionnelle (préalablement validée par la coordinatrice) est demandée.

# POUR CANDIDATER

## QUI PEUT CANDIDATER ?

- Titulaires d'un bac + 3 : DNA, licence en arts plastiques, DNMADE, DNSEP au 1<sup>er</sup> octobre 2025 ou justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le monde artistique

## FRAIS D'INSCRIPTION

Les candidat-es retenu-es seront inscrit-es aux Beaux-Arts de Paris et devront s'acquitter des frais d'inscription et de la CVEC (contribution vie étudiante et campus).

À titre indicatif, pour l'année scolaire 2024-2025 le montant des frais d'inscription était de 415€ et le montant des frais de CVEC était de 103€.

Les étudiant-es inscrit-es en formation initiale et à cette filière devront s'acquitter des frais d'inscription pour les deux formations. Un demi-tarif est appliqué à la filière « Fresque & Art en situation ». Les étudiant-es en césure s'acquittent des frais d'inscription en vigueur.

## COMMENT CANDIDATER ?

Dossier de candidature numérique constitué de :

- Lettre de motivation (1 page maximum)
- CV (1 page maximum)
- Portfolio (10 Mo maximum)
- Copies de la carte d'identité et des diplômes d'enseignement supérieur

Les candidat-es présélectionné-es seront invité-es à un entretien de 15min avec un jury composé d'une personnalité extérieure et de représentant-es des Beaux-Arts de Paris. Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le 5 mai 2025 midi sur la plateforme [OASIS](#).

## CALENDRIER 2025

- 24 mars au 5 mai : ouverture des candidatures à déposer sur le portail OASIS
- 11 avril à 17h : présentation de la filière par Virginie Pringuet (sur place et en visio) sur inscription auprès de Thierno Diallo ([thierno.diallo@beauxartsparis.fr](mailto:thierno.diallo@beauxartsparis.fr))
- Semaine du 19 mai : annonce des étudiant-es admissibles
- Semaines du 2 et du 10 juin : entretiens (sur place et possibilité de visio)
- Lundi 24 juin : annonce des résultats sur le site de l'École

## RÉFÉRENT-ES

Virginie Pringuet, coordinatrice de la filière « Fresque & Art en situation »  
[virginie.pringuet@beauxartsparis.fr](mailto:virginie.pringuet@beauxartsparis.fr)

Cyril Tricaud, intervenant technicité Fresque [cyril.tricaud@beauxartsparis.fr](mailto:cyril.tricaud@beauxartsparis.fr)

Questions admissions : Thierno Diallo [thierno.diallo@beauxartsparis.fr](mailto:thierno.diallo@beauxartsparis.fr)



Max Coulon, *No Reason To Move*, Un Été au Havre, 2024

14, rue Bonaparte  
75006 Paris  
+33147 0350 00



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

[beauxartsparis.fr](http://beauxartsparis.fr)  
[#beauxartsparis](https://twitter.com/beauxartsparis)

**PSL**   
UNIVERSITÉ PARIS